

# CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 15 octobre 2020 à 20H30

## COMPTE-RENDU

\*\*\*\*\*

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du  
Code Général des Collectivités Territoriales

**Présents** : DELORT Francis, VILLETTE Patricia, REIX Christophe, Patrick REYJAL, DE VRIES-MEIJER Margaretha, PAYEN Magali, GRANGER Sarah, CHATARD François, FORTIN Gabriel, PEZEYRE Valérie, PEYROUNY Bernadette.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 05 août 2020 : approbation à l'unanimité par le Conseil Municipal.

\*\*\*\*\*

### **1/ Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non-Collectif**

Monsieur le Maire présente, pour l'exercice 2019, le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non-Collectif présenté par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

### **2/ Rapport annuel 2019 du SYTTOM 19**

Monsieur le Maire présente, pour l'exercice 2019 le rapport annuel du SYTTOM 19.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

### **3/ Rapport annuel 2019 du SIRTOM**

Monsieur le Maire présente, pour l'exercice 2019, le rapport annuel du SIRTOM

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation

### **4/ Redevance assainissement**

Afin d'établir la prochaine facturation, la SAUR souhaite savoir si la commune envisage, pour l'année 2021, une revalorisation de la redevance « assainissement ».

Le Conseil Municipal décide de maintenir la redevance assainissement comme suit :

- |                                          |         |
|------------------------------------------|---------|
| - Prime fixe                             | 80.00 € |
| - Prix du m <sup>3</sup> au compteur eau | 1.00 €  |

## 5/ Achat des panneaux de voies et des numéros

Afin de finaliser le processus de l'adressage, il a été nécessaire de consulter plusieurs entreprises concernant l'achat de panneaux de voies et de numéros. Quatre entreprises ont répondu :

- Malinvaud	4 517.45 € HT	soit 5 420.94 € TTC
- SEDI Equipement	3 587.68 € HT	soit 4 305.22 € TTC
- BRICO LAVAUD	3 348.20 € HT	soit 4 017.84 € TTC
- SIGNAUX GIROD	2 995.73 € HT	soit 3 594.88 € TTC

Le Conseil Municipal accepte l'entreprise SIGNAUX GIROD pour un montant de 2 995.73 € HT soit 3 594.88 € TTC.

## 6/ Questions diverses

- **SIRTOM** : Monsieur CHATARD expose une synthèse de la réunion à laquelle il représentait la commune. Pour informations, le but est de valoriser tous les déchets au maximum pour payer moins. 11 % des sacs jaunes sont mal triés. Si les poubelles sont trop petites, il faut mettre les sacs rouges à côté et ils doivent être pris. Possibilité d'avoir des poules.
- **Plan Communal de Sauvegarde** : suite au renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de réactualiser ce document qui peut être utile en cas de catastrophe par exemple. Mise à jour des fiches relatives à la gestion de situations de crises. L'objectif est d'avoir des correspondants joignables et qui peuvent agir en fonction de leurs compétences.
- **Contrats Territoriaux 2021-2023 avec le Département** : rencontre avec Madame COSTE pour faire le point sur les projets de la commune tels que la salle polyvalente, l'amélioration des locaux de la mairie, l'étude sur les économies d'énergies subventionnée à 80 % (panneaux photovoltaïques). Mais aussi en lien avec la Communauté de Communes avec la rectification prévue du chemin d'accès aux fouilles archéologiques (les boins) qui serait financée à 40 % par le Département auquel, on pourra ajouter un fond de concours de la Communauté de Communes.  
  
De son côté, la Communauté de Communes a prévu la restauration de l'église (environ 200 000.00 €), la restauration de l'ensemble de La Rivière (environ 175 000.00 €), la remise en état du site archéologique des boins (reste à préciser) et la remise en état de la cloche de l'église (reste à préciser).
- **Panneaux de signalisations** : Monsieur REIX a recensé les panneaux à changer. Nous les commanderons prochainement à la même entreprise qui nous fournira pour l'adressage. Cela pourra être subventionné par le Département au titre de la voirie.
- **Repas des aînés** : l'organisation du repas traditionnel semble remise en cause. Solution alternative : distribuer un colis aux habitants de plus de 65 ans.

- **Viabilisation et bornage des 3 lots à bâtir** : le géomètre est passé. Les parcelles sont légèrement réduites (environ 3 200 m<sup>2</sup>, soit 1 075 m<sup>2</sup> chacune). Il faut réfléchir à un prix. Nous allons demander des certificats d'urbanisme puis prospecter. Se renseigner pour faire faire un panneau à l'entreprise OUZEAU.  
Un bon de service a été signé par le responsable du secteur en électricité auprès de l'entreprise CONTANT afin de raccorder les lots à bâtir d'ici fin 2020.
- **Archives** : les archives départementales sont passées. Globalement bien tenue. Certaines choses à éliminer après avis du service des archives. Documents trouvés dans le grenier. A descendre et à trier.
- **Eclairage public** : Monsieur DELORT expose les devis qui ont été proposés par SOCAMA. Remplacement de 20 lampes incandescentes par des LED. Une fois les subventions déduites, il reste à la charge de la commune, environ 5 000.00 €. On ne prévoit pas de baisse de lumière car sinon on ne voit plus rien. Les lampes sont récupérées. Travaux prévus début 2021.
- **Association communale** : projet de revitalisation de l'association communale.

**La séance est levée à 22h00**